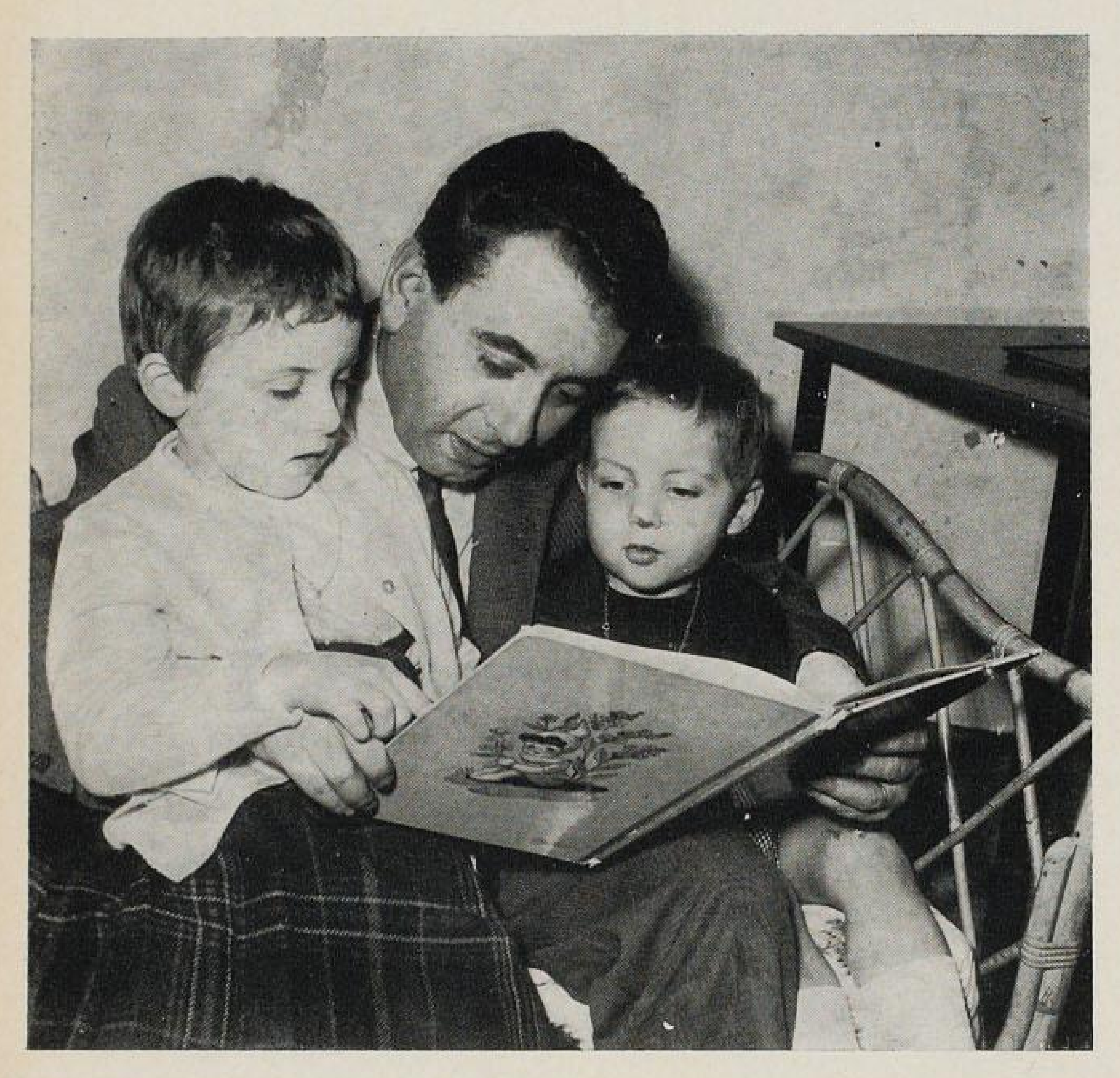
Elections législatives - Scrutin de ballottage du 12 Mars 1967 - Département de l'Indre - 1re Circonscription

Veme REPUBLIQUE



FRANÇOIS GERBAUD

Par vos 13.000 voix, en me plaçant en tête le 5 mars, devant toutes les oppositions, vous avez fait confiance à un homme de chez vous ! Cette confiance m'autorise aujourd'hui à vous présenter ma famille.

Cette petite fille et ce petit garçon sont l'image de ma responsabilité familiale. C'est cette responsabilité qui, transposée sur le plan politique, m'engage vis-à-vis de vous, vis-à-vis de vos familles pour le mieux-être de notre région.

Vous êtes entrés dans la majorité
Il faut y rester !

5 Mars : Contre les oppositions divisées
Vous m'avez choisi.

12 Mars : Contre deux oppositions coalisées
Vous me choisirez...

VOTEZ FRANÇOIS GERBAUD

Jean-Claude NICOL



33 ans, 3 enfants
Technicien agricole
Conseiller municipal
d'Argenton-s-Creuse

votez stabilité. votez majorité

AVEC DE GAULLE

Châteauroux, le 7 Mars 1967

Chers compatriotes,

Dimanche dernier, en toute clarté, vous vous êtes prononcés en faveur du candidat de la Ve République.

Pour la première fois, vous l'avez placé en tête ! C'est un verdict sans appel qui a condamné l'opposition divisée et démagogique. Vous avez rejeté les méthodes et les hommes du passé.

Il n'y a plus de mythe. C'est vous qui l'avez détruit, dans un réflexe de santé politique.

Les partis ont négocié, transigé, pris des engagements par dessus vos têtes, sans tenir compte de vous. Ils ont, en somme, disposé de votre voix, comme ils entendent encore en disposer dans un mépris inqualifiable de votre liberté.

Face à ces marchandages, nous vous offrons, dans la clarté, la possibilité de confirmer votre choix et de vous rallier à ce vaste désir de stabilité, de continuité et d'efficacité que les électeurs français, dans leur grande majorité, ont déja choisi.

Votre vote de dimanche dernier, c'est dans cet élan national, la preuve que vous voulez être dans le bon combat.

Conscient de cet élan, je viens vous demander maintenant de confirmer et de compléter votre choix ; je le fais sincèrement, convaincu que votre député ne doit pas être l'élu d'un compromis ou d'un calcul électoral. S'il devait être prisonnier d'une alliance contradictoire et négative, quelle serait son autorité et son crédit, personnel et politique, pour plaider votre cause ?

En un mot, votre député doit être l'élu d'une large union, de l'adhésion volontaire du plus grand nombre d'entre vous. Il ne peut pas être élu C O N T R E quelqu'un, mais POUR quelque chose. C'est une affaire de conscience ! Tel j'étais hier, tel je suis aujourd'hui !

Dimanche dernier, vous m'avez fait confiance, vous m'avez désigné comme votre meilleur avocat.

Je vous en remercie.

Et croyez-moi, aujourd'hui, c'est moi qui ait confiance en vous !

François GERBAUD.

VOTEZ FRANÇOIS GERBAUD

VU : LE CANDIDAT

LES PRESSES DU CENTRE. CHATEAUROUX